

**LA PARTICIPATION DE TOUS A TOUS LES TEMPS DE TRAVAIL (EN STAGE PAR EXEMPLE).**

Avant l'entrée en formation, il est important de rappeler, que les stages Francas s'inscrivent dans un cadre de références commun intégrant les éléments suivants :

- La responsabilité future de l'animateur encadrant les enfants et les adolescents,
- La liberté de conscience de cet animateur mais également sa neutralité au regard d'un espace que nous voulons public,
- La tolérance qui permet le débat dans l'espace public,
- Le respect d'autrui et de ses différences.

Plusieurs méthodes peuvent être envisagées avant ou en début de stage pour informer le futur animateur sur le cadre de références et les valeurs des Francas :

- Faire figurer certaines informations sur la fiche d'inscription (rappel à la loi, références aux valeurs et principes qui nous animent, responsabilité éducative du futur animateur),
- Informer le groupe en début de stage, avec explication et débat si nécessaire,
- mettre à disposition de la documentation (sur un espace ressource).

Il est important de rappeler que tous les moments du stage sont exploitables et à exploiter. Attaché à faire vivre des projets d'animations cohérents intégrant les différents aspects de la vie quotidienne, il est nécessaire de faire participer le futur animateur à tous les temps du stage et de réfléchir aux exploitations pédagogiques possibles de chacun de ces temps (du temps de repas par exemple).

Par ailleurs, s'il existe une contrainte réglementaire qui stipule que la validation d'un stage passe par une présence obligatoire à tous les temps de ce stage, la présence du stagiaire au temps du repas (par exemple) ne l'oblige en revanche nullement à s'alimenter.

En situation de travail (stage), la réponse à apporter à ces questions est plus codifiée, et donc peut-être plus « simple », puisqu'on peut se référer au Code du Travail !

**Florence MACON (Délégué des Francas 64)**

**CD Rom des Francas « La laïcité, des outils pour agir » Février 2006**